

LE CHER

LE MAGAZINE
DE VOTRE DÉPARTEMENT
AUTOMNE 2023 / NUMÉRO 28



CABINET ITINÉRANT

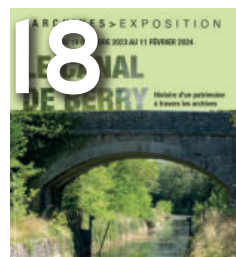
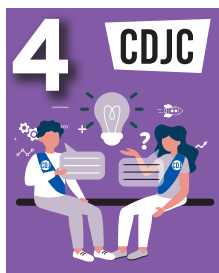
*Votre santé,
notre priorité*

© P. Mayer

+ d'infos sur www.departement18.fr



SOMMAIRE



LA RENTRÉE P. 4
LE CDJC

LA RENTRÉE P. 5
DISTRIBUTION
DES DICTIONNAIRES

COMPRENDRE P. 6
INSERTION
PROFESSIONNELLE
ACTIFS ENSEMBLE

C'EST DANS LE CHER P. 7
UNE FORÊT PÉDAGOGIQUE
AU CŒUR DE LA SOLOGNE

RÉTROSPECTIVE P. 8

DOSSIER P. 9-12
VOTRE SANTÉ,
NOTRE PRIORITÉ

L'ACTUALITÉ DES CANTONS
P. 13-16

VOTRE AUTOMNE SUR
LES ROUTES DU CHER P. 17

NOS IDÉES DE SORTIES P. 18

TRIBUNES P. 19



Retrouvez le contenu enrichi sur
departement18.fr



Suivez-nous sur
Département du Cher

Conseil départemental du Cher - 1 place Marcel-Plaisant - CS n° 30322 - 18023 Bourges CEDEX
Tél. 02 48 27 80 00 • courriel: communication@departement18.fr

Directeur de la publication: Jacques FLEURY • Directrice de la rédaction: Aurélie COURZADET
Coordinatrice éditoriale: Emmanuelle FRIEDRICH

Rédacteurs: Emmanuelle FRIEDRICH, Aurélie COURZADET, Anne DUMÉ, Sophie GIRARD • Maquette: Philippe MAYER
Crédits photos et illustrations: Philippe MAYER - Emmanuel BIAUD-MAUDUIT - CD18 - Nicolas LÉONARD - Thierry MARTROU - PIXEL - Istock
Impression: Imprimerie MAURY • Routage: Atelier du Gedhif (Bourges) • Diffusion: Médiapost
Tirage: 167.000 exemplaires - numéro d'ISSN: 1774-6191.

Votre avis nous intéresse... Pour nous contacter, merci de nous adresser un courriel à: communication@departement18.fr

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

AUBIGNY-SUR-NÈRE

Anne CASSIER - David DALLOIS

AVORD

Bénédicte DE CHOULOT
Pierre GROSJEAN

BOURGES 1

Sakina ROBINSON - Yann GALUT

BOURGES 2

Céline MADROLLES - Renaud METTRE

BOURGES 3

Zéhira BEN AHMED - Hugo LEFELLE

BOURGES 4

Véronique FENOLL - Jacques FLEURY

CHÂROST

Marie-Line CIRRE - Philippe CHARRETTE

CHÂTEAUMEILLANT

Bernadette PERROT-DUBREUIL
Jean-Luc BRAHITI

DUN-SUR-AURON

Marie-Pierre RICHER - Didier BRUGÈRE

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

Bernadette COURIVAUD
Serge MÉCHIN

MEHUN-SUR-YÈVRE

Sophie BERTRAND - Christian GATTEFIN

SAINT-AMAND-MONTROND

Clarisse DULUC - Emmanuel RIOTTE

SAINT-DOULCHARD

Catherine REBOTTARO
Richard BOUDET

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Marie-Christine BAUDOIN
Gérard CLAVIER

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Béatrice DAMADE - Fabrice CHOLLET

SANCERRE

Sophie CHESTIER - Patrick BAGOT

TROUY

Florence PIERRE - Patrick BARNIER

VIERZON 1

Mélanie CHAUVET - Franck MICHOUX

VIERZON 2

Delphine PIÉTU - Jean-Pierre CHARLES

SESSIONS

Prochaines Assemblées
départementales,
les lundis 23 octobre et 4 décembre



Près de 10 millions d'euros pour des travaux dans les collèges

Jacques FLEURY

Président du Conseil départemental du Cher

ÉDITO

L'été a été studieux pour le Conseil départemental. Le lancement du cabinet médical itinérant, le 3 juillet dernier, à Saulzais-le-Potier, a concrétisé un engagement fort de la collectivité dans le domaine de la santé.

Bien qu'en dehors des compétences du Département, le cabinet itinérant a été mis en place pour proposer une offre médicale à nos concitoyens dépourvus de médecin traitant dans des secteurs durement touchés par la désertification médicale. Cette solution volontariste, que j'ai portée avec les élus de la majorité départementale, est mise en œuvre en lien étroit avec les élus locaux, et grâce au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Cher qui a accepté de mettre à disposition l'un de ses camions. Je les en remercie vivement.

En 2024, pour passer à la vitesse supérieure, un véhicule dédié, actuellement en construction, circulera sur les routes du Cher avec un médecin généraliste.

C'est un enjeu vital pour les habitants. L'été a également permis d'engager et de poursuivre de nombreux chantiers dans les collèges du département, afin d'améliorer les conditions de scolarité de nos jeunes. Au total, près de 10 millions d'euros sont consacrés à ces travaux, cette année.

Premiers financeurs des acteurs locaux et des territoires dans le Cher, les élus du Département ont, également, en cette rentrée, marqué leur soutien aux projets associatifs et locaux, notamment ceux des collectivités locales.

Ainsi, le 18 septembre, en commission permanente, la majorité départementale a attribué 699.813 euros à la communauté de communes La Septaine et aux communes d'Avord et de Baugy, 400.000 euros à la communauté de communes Le Dunois et à la commune de Dun-sur-Auron, 815.052 euros à la communauté de communes Fercher et à la ville de Saint-Florent-sur-Cher, et 6,041 millions d'euros à la communauté d'agglomération Bourges Plus, à la ville de Bourges et aux communes de Mehun-sur-Yèvre, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy et Trouy. Ces financements viendront abonder l'économie locale et soutenir l'emploi.

Plus que jamais, malgré d'importantes contraintes budgétaires, le Conseil départemental est à vos côtés, au quotidien, pour développer et rendre attractif ce département qui nous est cher. C'est mon engagement.



20
TERRE
DE JEUX
24

LE DÉPARTEMENT DU CHER DANS LES STARTING-BLOCKS !

En 2024, la France organise le plus grand événement sportif de la planète en accueillant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris ! Le Département du Cher participera à cette fête exceptionnelle grâce notamment à sa labellisation « Terre de jeux 2024 » obtenue en 2020. Le Département est très engagé dans la promotion du sport auprès de ses habitants. Ce label lui permet de soutenir de nombreuses actions et de fédérer le monde sportif local afin de valoriser et développer la pratique du sport. Grâce à ce label, aussi, le Département du Cher va mettre en avant les nombreux atouts de son territoire. Les événements proposés vont permettre à ses habitants de partager des émotions uniques autour des valeurs de l'olympisme et du sport. Par ailleurs, le Conseil départemental avait également candidaté pour obtenir des labels « Centre de préparation aux jeux » afin d'accueillir des athlètes du monde entier. Le Pôle du cheval et de l'âne de Lignières a gagné ce droit et se retrouve sur la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux pour les sports équestres. Ses chances d'accueillir des délégations étrangères qui viendront préparer les Jeux sont réelles. Ces deux labels contribuent à développer l'attractivité du Cher en Berry.



CDJC CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES COLLÉGIENS



RETOUR SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT



Mercredi 21 juin a eu lieu la dernière session de l'année, pour les 49 jeunes élus du Conseil départemental des jeunes collégiens du Cher, aux Archives départementales du Cher.

Une année riche pour tous, en réflexions, discussions, découvertes et apprentissage à la citoyenneté. Grâce à cette première année d'expérience, et au travail collectif, encadré par des animateurs (Ligue de l'enseignement, les Francas et Médiavan, partenaires du CDJC) des propositions de nouveaux projets et actions ont émergé pour améliorer la vie quotidienne des collégiens du Cher.

Comme de vrais conseillers départementaux, nos jeunes élus ont pu s'exprimer, débattre, selon des objectifs de travail par commission. Chacune de ces commissions a mis au vote deux projets, lors de cette dernière assemblée de l'année.

Voici les projets retenus :

SPORT

DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX SPORTS : choisir un sport parmi une liste de nouvelles activités sportives hors programme scolaire.

CULTURE

DES SORTIES CULTURELLES COOL DE PREMIÈRE CLASSE : le CDJC propose un programme de sorties gratuites sur inscription libre, pour découvrir des lieux culturels, expos, spectacles qui changent...

DÉVELOPPEMENT DURABLE

REMPLACER LES AMPOULES ANCIENNES PAR DES LEDS : ce projet consiste à remplacer l'éclairage classique et énergivore par de l'éclairage leds, écologique et économique dans les établissements pour moins et mieux consommer.

SOLIDARITÉS

CRÉER DU LIEN AVEC DES PERSONNES ISOLÉES : mettre en place des groupes basés sur le volontariat, qui s'engagent sur l'année à écrire à des pensionnaires de maisons de retraite, ainsi qu'à les rencontrer lors d'événements organisés dans la structure. Ces clubs solidaires peuvent aussi partager des moments conviviaux en visio avec des enfants hospitalisés en séjours longs.

COMMUNICATION

Tout au long de l'année la commission quant à elle, a pu valoriser le travail effectué dans chacune de ces thématiques. Une grande consultation a pu être réalisée notamment auprès de tous les collégiens.

Leur deuxième année de mandat s'annonce ambitieuse et palpitante pour tous ces jeunes, avec la mise en œuvre de leurs idées et, en bonus, une visite du Sénat prévue le 22 novembre !

DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES

CHAQUE DÉBUT D'ANNÉE, DES DICTIONNAIRES SONT OFFERTS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER AUX ÉLÈVES DE 6^E, SOIT ENVIRON 3.700 DICTIONNAIRES POUR UN MONTANT DE 21.000 EUROS.



COLLÈGE JULES-VERNE À BOURGES

Anne Cassier, vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse, était accompagnée des jeunes élus du Conseil départemental des jeunes collégiens du Cher



COLLÈGE FRANCINE-LECA DE SANCERRE

Sophie Chestier, vice-présidente en charge de la culture, des archives et du patrimoine, et Patrick Bagot, conseiller départemental



COLLÈGE JEAN-MOULIN À SAINT-AMAND-MONTROND

Clarisse Duluc, conseillère départementale



COLLÈGE FERNAND-LÉGER DE VIERZON

Christian Gattefin, conseiller départemental délégué à l'habitat, assisté d'une jeune élue du Conseil départemental des jeunes collégiens du Cher



COLLÈGE BÉTHUNE-SULLY À HENRICHEMONT

Béatrice Damade, vice-présidente en charge du tourisme et de la promotion du territoire, accompagnée par Gérard Clavier, conseiller départemental

INSERTION PROFESSIONNELLE ACTIFS ENSEMBLE POUR L'EMPLOI

ACTIFS ENSEMBLE POUR L'EMPLOI

Le Conseil département du Cher se mobilise, pour accompagner les personnes allocataires du RSA dans leur parcours d'insertion social et/ou professionnel.



UN ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI

Une équipe de professionnels, dont 19 référents insertion emploi, est répartie sur le territoire pour permettre aux personnes de s'insérer, de façon durable, sur le marché du travail.

UNE OFFRE DE SERVICES AUPRÈS DES EMPLOYEURS

Pour faciliter la démarche de recrutement d'une personne allocataire du RSA, plusieurs dispositifs d'aide à l'embauche sont accessibles (période de mise en situation en milieu professionnel, contrats aidés, site d'emploi...)



JOB18.FR

La plateforme d'emploi mise en place par le Département, favorise le recrutement local et inclusif aux côtés des candidats allocataires du RSA et des employeurs.

JOB18.FR

Actifs ensemble

0 801 902 318 Service & appel gratuits

job18@departement18.fr

UNE FORÊT PÉDAGOGIQUE AU CŒUR DE LA SOLOGNE



Fabrice CHOLLET
Conseiller départemental délégué à la sécurité

« *Notre ambition, avec Cher Forêt École, est de montrer comment agir pour sauver les forêts françaises* »



Cher
**FORÊT
ÉCOLE**

C'EST QUOI ?

Un projet porté par le Conseil départemental du Cher en partenariat avec des acteurs locaux, pour y développer des actions pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et prévenir des risques des feux de forêt.

C'EST OÙ ?

À Neuvy-sur-Barangeon, au cœur de la Sologne, au sein du Domaine VVF de La Grande Garenne. 28 hectares de forêt avec un étang, des salles de restauration, de réunion et des hébergements pour accueillir des formations et le grand public.

COMMENT ?

En créant un lieu de sensibilisation pour le grand public et les propriétaires de forêt, en accueillant des sapeurs-pompiers en formation, en replantant des espèces d'arbres plus résilientes par l'Office national des forêts (ONF), en développant un sentier pédagogique et un espace qui servira de modèle pour acquérir les bonnes pratiques pour gérer les risques des feux de forêt.

LES ÉLUS AU CŒUR DES TERRITOIRES



MARCHÉ DU PATRIMOINE GOURMAND

Les élus du Conseil départemental, dont Sophie Chestier, Bénédicte de Choulot et Marie-Line Cirre, étaient présents à la première édition du marché du patrimoine gourmand, vendredi 15 septembre dernier, en amont des Journées européennes du patrimoine, devant l'hôtel du Département, à Bourges



ESCAPADES NATURE À ARGENT-SUR-SAULDRE

Les élues, Florence Pierre, Anne Cassier et Béatrice Damade, devant la nouvelle signalétique du sentier pédagogique de l'étang du Puits, le 1^{er} août dernier



ROCADE DE BOURGES

Le 27 juillet, Didier Brugère, vice-président du Conseil départemental, en charge des routes, de l'eau et de l'environnement, effectuait une visite de chantier des travaux de la rocade nord-ouest



COMICE AGRICOLE DE SAINT-MARTIN D'AUXIGNY

Les élus du Département, Marie-Pierre Richer, Fabrice Chollet, Béatrice Damade et Bernadette Perrot-Dubreuil, le 26 août dernier, aux côtés des agriculteurs



COMICE AGRICOLE DE LÉRÉ

Sophie Chestier, vice-présidente du Conseil départemental, au comice le 26 août dernier. Ces comices sont l'occasion de rencontrer les agriculteurs du territoire



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Patrick Barnier, 1^{er} vice-président, et Pierre Grosjean, conseiller départemental, assistaient le 24 août à un atelier dans un EPN. L'occasion pour la population de se familiariser gratuitement avec le numérique

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ

Le Département, chef de file des solidarités, œuvre au quotidien pour l'accès aux soins de ses habitants, des plus petits aux plus âgés, à travers ses nombreuses missions traditionnelles. Toutefois, la fragilité de la situation en matière de démographie médicale pousse le Département à réagir afin de proposer des actions concrètes. La mise en place du cabinet médical itinérant depuis juillet 2023 constitue une première réponse pour améliorer l'offre de soins.



Une stratégie de **reconquête médicale offensive**

La démographie des médecins généralistes dans le Département du Cher fait partie des plus faibles, au plan national. Selon les derniers chiffres donnés (2022) par l'ARS Centre-Val de Loire : 56 médecins généralistes pour 100.000 habitants au sein du département du Cher contre 69 en région Centre-Val de Loire et 85 médecins généralistes pour 100.000 habitants en moyenne en France. Ainsi, le Conseil départemental a souhaité agir en mettant en place un plan d'action porté par Marie-Line Cirre, conseillère départementale en charge de la démographie médicale, et Bénédicte de Choulot, vice-présidente en charge des affaires sociales.

Un cabinet médical itinérant pour améliorer l'offre de soins en médecine générale

Pour répondre aux besoins de la population et apporter une réponse novatrice à la désertification médicale, le Département a lancé un cabinet médical itinérant. Son objectif : apporter une solution de médecine générale aux personnes n'ayant pas de médecin traitant tout en complétant le maillage territorial de l'offre de soins. Ce dispositif vise à éviter le renoncement aux soins pour des patients ayant des problématiques de mobilité.

C'est avec l'accord de l'Ordre des Médecins que les communes ont été sélectionnées. Ce sont les zones du Département les plus démunies en professionnels de santé. Les jours de présence et la fréquence se sont organisés au cas par cas pour chacune des communes.

Ce dispositif s'adresse aux patients sans médecin traitant, avec la vocation de les repositionner dans un parcours de soins. L'équipe du cabinet médical itinérant est composée d'un médecin salarié et d'un secrétaire/chauffeur.

Le cabinet médical itinérant, mis en place le 3 juillet dernier, à Saulzais-le-Potier, dessert déjà une dizaine de communes, trois jours par semaine, grâce à un camion d'exams infirmiers prêté par le Sdis dans un premier temps.

En complément, le Conseil départemental a fait le choix également de participer financièrement à l'installation de cabines médicales de téléconsultation dans les communes dépourvues de médecin traitant. À ce jour, trois bornes sont financées dans le département : Les Aix-d'Angillon, Dun-sur-Auron, et Chezal-Benoît.

Le Département soutient les projets territoriaux de santé ou de promotion du territoire auprès des professionnels médicaux et paramédicaux.

La mise en place du cabinet médical itinérant a été un soulagement pour la population



Gérard Cardonel, maire de Saulzais-le-Potier
Pierrette Audousset, 2^e adjointe
et présidente de la MARPA

« Après le départ à la retraite du dernier médecin de la commune, en décembre dernier, notre bassin de vie de 3.000 habitants s'est senti démuné de professionnel de santé. Nous sommes ravis que le Conseil départemental ait choisi notre commune pour y faire passer le cabinet médical itinérant. Sa venue est une solution pour pallier le manque de généraliste, sans pour autant remplacer un médecin traitant. Cette initiative a été plutôt bien accueillie par les habitants à tel point que tous les créneaux sont réservés à chaque jour de passage. Nous allons même aller plus loin en installant une borne de téléconsultation au printemps 2024 et permettre ainsi à notre population rurale et âgée, de disposer d'un nouveau service de proximité ».



Isabelle Surgent, maire de Crosses

« Pour notre commune, c'est le soulagement ! La mise en place du cabinet médical itinérant est un vrai soulagement pour la population et les personnes âgées qui n'ont plus de médecin traitant. Ce cabinet est vraiment « la solution ». Présente lors de son premier passage, j'ai pu rencontrer l'équipe et voir comment elle fonctionnait. Préalablement, à la réception du flyer avec les jours de passage, j'ai fait imprimer ce calendrier, et l'ai fait distribuer aux 278 habitants de la commune. La communication est importante, le planning est affiché à la mairie ainsi que sur notre site internet. Les créneaux pour les consultations sont complets et les habitants ne rencontrent pas de difficultés pour les prises de rendez-vous. Cette solution rassure et la présence d'une borne de téléconsultation à Dun-sur-Auron complète l'offre d'accès aux soins en milieu rural. C'est une très bonne action. Ce cabinet apaise et rassure la population qui avait un sentiment d'abandon, générateur d'anxiété ».



Louis Cosyns, maire de Dun-sur-Auron

« L'offre de santé sur notre territoire, c'est un médecin généraliste pour 6.000 habitants, installé sur la commune, un médecin de Bourges qui vient un jour par semaine à l'EHPAD et à la maison médicale, une borne de téléconsultation très utilisée et dont le financement a été pris en charge par le Conseil départemental, et le cabinet médical itinérant qui passe 2 jours par mois. Tous les créneaux de consultations sont réservés et les patients sont ravis de trouver cette solution de proximité. Le cabinet médical itinérant est vraiment un « plus ». C'est un dispositif qui complète les offres existantes. C'est ce qui m'a plu dans la proposition faite par le Président du Conseil départemental. Ce qui est apprécié, c'est que les patients n'avancent pas l'argent des soins. Le tiers-payant s'applique directement. Cela ne nous empêche pas d'être en recherche active de médecins pour rassurer les habitants de la commune et répondre à leurs besoins ».

EN SAVOIR PLUS

POUR QUI ? Les habitants du Cher sans médecin traitant, les patients recommandés par des professionnels de santé ou présentant une maladie chronique ou affection de longue durée.

COMMENT ? Par téléphone les mardis et jeudis de 14h à 16h au **02 48 240 800** ou via internet. De nouveaux créneaux seront ouverts dans les prochains mois.

AVEC QUI ? Une équipe composée d'un médecin et d'un chauffeur/secrétaire qui sera complétée par une sage-femme pour répondre aux besoins.

QUAND ? Environ une fois par mois dans les communes identifiées (calendrier page 12).

COMBIEN ? Le Département emploie 2 personnes pour œuvrer au quotidien sur ce dispositif. 250.000 euros seront investis pour aménager un nouveau véhicule dès 2024.



QUESTIONS À

Marie-Line CIRRE

Conseillère départementale déléguée
à la démographie médicale



Pourquoi le Conseil départemental a-t-il créé un cabinet médical itinérant ?

C'est une véritable politique volontariste du Département. À défaut de solutions de l'État, le Département a choisi de se saisir de ce sujet dans la mesure où nos compétences, en termes de prévention et d'autonomie, sont directement impactées par l'absence de médecins et le manque cruel de professions paramédicales, je pense aux sages-femmes, aux psychologues et à tant d'autres. À l'heure où nous cherchons des solutions, notamment pour favoriser le maintien



**Docteur
Géraldine Servant,**
médecin généraliste

Pourquoi avez-vous accepté d'intégrer le cabinet médical itinérant ? C'est mon côté Mère Teresa.

J'ai saisi cette nouvelle opportunité d'aider les gens.

Que pourriez-vous dire après quelques semaines de pratique ?

L'aventure humaine est riche. Nous répondons à un réel besoin.

Comment cela se passe-t-il avec les maires ? Avec les patients ?

Les maires sont facilitateurs et très à l'écoute. Ils voient une réelle opportunité à notre présence. Les patients la voient également d'un très bon œil, certains vont même jusqu'à dire qu'on les sauve. On a une grande majorité de personnes âgées suivies pour de longues maladies, avec des pathologies comme le diabète ou des maladies cardio-vasculaires. Depuis le début de l'été, nous n'avons que de très bons retours.

à domicile des personnes âgées, nous avons souhaité pallier le manque de moyens humains, en proposant un service de proximité aux habitants du Cher.

Comment avez-vous fait le choix des territoires concernés ?

Après avoir obtenu l'accord de l'Ordre des Médecins, nous avons choisi les territoires concernés avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Elles ont permis d'identifier les zones du département les plus démunies.

Bien sûr, le circuit sera amené à évoluer, en cas de nouveau manque, comme en cas d'arrivée de nouveaux médecins.

Ce dispositif va se poursuivre dans les prochaines années ?

Le dispositif va forcément se poursuivre dans les années à venir. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'investir dans notre propre véhicule. J'en profite pour remercier le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Cher qui a mis à disposition l'actuel véhicule pour lancer rapidement ce dispositif.

Au niveau national, ce sont 16.224 départs en retraite de médecins qui sont attendus cette année. À l'horizon 2032, près de 70.000 auront pris leur retraite. Quant à l'âge moyen de nos médecins, il est de 56 ans, soit 3 ans de plus qu'en 2010. L'âge moyen des départs en retraite est de plus de 65 ans. Les médecins de plus de 60 ans dans le département représentent 44,8 %, les 40 ans et moins seulement 13,5 %.

Les élus de la majorité départementale ont fait le choix de s'emparer de ce sujet majeur pour tous et de passer à l'action !



Frédéric Tabare,
secrétaire et chauffeur

Pourquoi avez-vous accepté d'intégrer le cabinet médical itinérant ? L'envie de répondre à un beau projet.

Que pourriez-vous dire après quelques semaines de pratique ?

C'est un service très attendu. Il faut bien rappeler le champ d'action du cabinet médical itinérant : ce service est proposé aux personnes résidentes dans le Cher qui n'ont pas de médecin traitant, mais il n'a pas vocation à le remplacer.

Comment cela se passe-t-il avec les maires ?

Très bien, les maires nous accueillent à bras ouverts, ils nous aident pour l'installation.



departement18.fr/Cabinet-medical-itinerant

Calendrier prévisionnel d'octobre

d'installation du cabinet médical itinérant

(sous réserve de modifications)



SAINT-PIERRE-LES-BOIS

LUNDI 9 OCTOBRE

PRÉVERANGES

LUNDI 16 OCTOBRE

SAULZAIS-LE-POTIER

LUNDI 23 OCTOBRE

LES AIX-D'ANGILLON

MERCREDI 11 OCTOBRE
après-midi

MERCREDI 25 OCTOBRE
après-midi

DUN-SUR-AURON

MERCREDI 18 OCTOBRE
après-midi

BANNEGON

VENDREDI 27 OCTOBRE

CROSSES

VENDREDI 20 OCTOBRE

ARGENT-SUR-SAUDRE

LUNDI 30 OCTOBRE

OUROUER-LES-BOURDELINS

VENDREDI 13 OCTOBRE



Consultez departement18.fr/Cabinet-medical-itinerant



Le Département récompensé d'un D d'Or

Bénédicte de Choulot, vice-présidente du Département, et Marie-Line Cirre, conseillère départementale déléguée à la démographie médicale, ont reçu le 14 septembre dernier, un trophée récompensant le projet de cabinet médical itinérant. Ici, aux côtés d'Anne-Florence Bourat, vice-présidente déléguée à la santé au Conseil départemental de la Vienne. Au Futuroscope à Poitiers, cet événement qui récompense les Départements de France est organisé par le Journal des Départements.



© Journal des Départements

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES

Véritable bassin de vie, le canton de Chârost est économiquement florissant. Historiquement, ce bassin est tourné vers l'industrie. D'importantes entreprises ont su y développer leur savoir-faire.

ÉDUCATION



Un CDI moderne et adapté aux nouveaux besoins

Collège Voltaire de Saint-Florent-sur-Cher: rénovation du centre de documentation et d'information (CDI)

Un centre de documentation et d'information est une bibliothèque située à l'intérieur des collèges et des lycées. C'est un lieu accessible, aussi bien pour les élèves que pour les personnels. C'est un lieu de formation, de découverte, de travail et de lecture.

Avec l'évolution des méthodes d'enseignement et des outils numériques, le CDI du collège Voltaire n'était plus adapté. Conçu à l'origine sur plusieurs niveaux, avec des aménagements qui ne répondent plus aux besoins actuels, le local devait faire l'objet d'indispensables travaux.

Commencés en juin dernier, ces travaux sont terminés. Ils concernaient la mise en accessibilité de l'espace, la rénovation complète du sol au plafond, la modernisation électrique et des éclairages, le réaménagement des espaces avec l'achat de mobilier neuf.

Pris en charge intégralement par le Conseil départemental, le coût s'élève à 470.000 euros.

Le Conseil départemental investit dans ses collèges et croit en la réussite de tous les collégiens du Cher. Pour rappel, 3,7 millions d'euros ont été investis pour la réhabilitation et l'extension de la demi-pension du collège, inaugurée en juin 2023.

CANTON DE CHÂROST

VOS ÉLUS



Marie-Line CIRRE
Conseillère départementale déléguée à la démographie médicale



Philippe CHARRETTE
7^e vice-président en charge des finances, rapporteur du budget, de la commande publique et du patrimoine immobilier



SPORT

Un city-stade à Saint-Ambroix: lieu de convivialité et de retrouvailles

Un city-stade est un terrain multisports en libre accès et gratuit. Il permet de faire du sport à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'être licencié dans un club sportif. La commune de Saint-Ambroix souhaitait se doter d'un équipement plus moderne et mieux adapté aux besoins des habitants. Après trois ans, cette structure est enfin accessible à tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité sportive près de chez eux. Ce city-stade a été implanté proche du centre-bourg, pour qu'il devienne un lieu de convivialité, de retrouvailles dans un esprit de respect et de tolérance, pour les petits comme pour les plus grands.

Un investissement de 80.000 euros que le Conseil départemental a subventionné à hauteur de 20 % pour offrir à tous, un espace sportif accueillant et pour soutenir l'exercice physique.



Un nouveau lieu de loisirs

Ce coin de Champagne berrichonne recèle des trésors de pleine nature et des monuments qui se laissent entrevoir en empruntant les nombreux chemins de traverse. Il a su également attirer une activité économique florissante et une activité touristique en progression avec le canal de Berry à vélo dont le linéaire Thénieux / Loir-et-Cher est en cours de finalisation.

AIDE AUX COMMUNES



Un nouveau centre de vie ouvert à tous

Méry-sur-Cher: un futur local commercial

Depuis quelques années, les locaux de l'ancien bar-restaurant le Bouf'tard étaient inoccupés. La commune de Méry-sur-Cher a décidé de les réhabiliter afin d'offrir une nouvelle activité axée sur un concept de halles d'une superficie de 280 m². Ce nouveau commerce proposera des fruits et des légumes, des produits locaux à acheter ou à consommer sur place, pour privilégier les échanges sociaux et intergénérationnels. Ce concept de halle est très prisé. Il permet la mixité des publics et du bien vivre ensemble en ruralité.

En bordure de la RD 2076, ce bâtiment est idéalement placé, face aux équipements publics (mairie, école, salle des fêtes...) qui animent la vie de cette commune. Ce projet permettra de renforcer le centre-bourg grâce à cet espace dans lequel toutes les actions de la commune interagissent.

Le Conseil départemental subventionne ce projet à hauteur de 40.000 euros. Il agit quotidiennement aux côtés des communes dans le cadre de l'aménagement de leur territoire.

CANTON DE VIERZON 2

VOS ÉLUS



Delphine PIÉTU
Conseillère départementale



Jean-Pierre CHARLES
Conseiller départemental



VOIRIE

Travaux sur la RD 230 à Genouilly

Le Département gère, exploite, entretient et aménage les 4604 km de routes départementales. La RD 230 étant fortement dégradée, des travaux de sécurisation ont été entrepris. Le Conseil départemental a donc procédé à la réfection de la couche de roulement située entre le carrefour avec la RD 108 (dans le Cher)

et le carrefour avec la RD 51 (dans le Loir-et-Cher). Ces travaux ont eu lieu en mai dernier pour un montant de 100.000 euros, intégralement à la charge du Conseil départemental.

Les 4 centres de gestion des routes et les 15 centres d'exploitation sont au cœur des territoires pour assurer quotidiennement la sécurité des usagers. Il contribue ainsi au maintien de bonnes conditions de circulation et de sécurité, en toute saison.



C'est quoi une couche de roulement ?

C'est la couche supérieure de la structure de la chaussée sur laquelle s'exercent directement les agressions conjuguées du trafic et du climat.



Des travaux pour assurer la sécurité des automobilistes

Aux confins du Berry et du Nivernais, le canton est très attaché à son patrimoine. Le Val d'Aubois, récemment labellisé Pays d'Art et d'Histoire, offre aux visiteurs, un nouveau lieu avec la Tuilerie et son Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine. Cette station verte du Cher réserve de belles découvertes.

AIDE AUX COMMUNES



Des travaux nécessaires pour sécuriser les lieux



CANTON DE LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

VOS ÉLUS



Bernadette COUVIVAUD
Conseillère départementale



Serge MÉCHIN
Conseiller départemental



Torteron : réfection des toitures des bâtiments de l'école

Le Conseil départemental, soucieux des conditions dans lesquelles les enfants étudient chaque jour, participe financièrement à des travaux dans les écoles.

Les ardoises des toitures des deux bâtiments de l'école de Torteron seront remplacées par de nouvelles de même type, ainsi que les gouttières. Plus que centenaire, les ardoises sont dégradées et entraînent des infiltrations d'eau dans les salles de classe.

Cette école, au cœur du village, place Pierre et Émile-Giron accueille près de 80 élèves.

Ces travaux interviendront uniquement pendant les vacances scolaires et devraient s'étaler sur deux ans.

Le Département a financé à hauteur de 24.190 euros, soit 20 % du budget total.

ÉDUCATION

Nérondes : au collège Julien-Dumas, extension et rénovation des salles de sciences et réaménagement du patio

Le Conseil départemental poursuit la réhabilitation des salles de sciences physique-chimie et SVT afin de doter chaque établissement de salles adaptées au programme éducatif de ces matières, dans le respect des règles d'accessibilité.

Ici, l'architecture des bâtiments du collège s'organise autour d'un patio central. Conçu à l'origine comme un lieu de vie végétalisé autour d'une œuvre artistique, il est devenu vétuste et a perdu son sens.

Les travaux débuteront prochainement et seront engagés jusqu'en février 2025. Ils permettront pour le pôle sciences, une extension afin d'agrandir la salle physique-chimie, la rénovation et la modernisation de la salle SVT. Pour le patio, il est envisagé de créer un espace fluide et accessible aux personnes en situation de handicap et d'intégrer une alcôve centrale, pour la détente, le partage et remettre la végétalisation au cœur du projet. Ce patio réaménagé redeviendra un lieu de vie à part entière pour les collégiens et le personnel.

Le coût global de ces travaux s'élève à 1.08 million d'euros, financé à 100 % par le Conseil départemental.



Future extension



Une salle de SVT adaptée aux besoins modernes

Le canton traverse la Champagne berrichonne, s'étend vers le Boischaut et la vallée de Germigny jusqu'aux portes de la Nièvre et de l'Allier. Le territoire bénéficie d'un patrimoine remarquable avec un riche passé industriel et agricole, dans un cadre verdoyant.

COLLÈGES



Cuisine centrale et demi-pension à la pointe de la modernité (Sancoins)



Travaux, redistribution des espaces et modernisations des salles de classe (Dun-sur-Auron)

Deux collèges dans le canton

Le Colombier à Dun-sur-Auron et Marguerite-Audoux à Sancoins. Le Département a en charge l'entretien des bâtiments de ces établissements scolaires.

Les locaux administratifs du collège Le Colombier, actuellement à l'étage, ont été déplacés à l'entrée dans l'actuel bâtiment modulaire où se trouvait trois salles de classe. Les locaux de l'administration au 1^{er} étage, une fois libérés, seront réaménagés en trois salles de classe. Cette opération intégrera également les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble de l'établissement.

Pour éviter les nuisances lors de la reprise des cours, les travaux ont commencé cet été par la réalisation des interventions de désamiantage à l'étage du bâtiment A, démolition de cloisons, qui nécessitent l'absence totale d'élèves sur place.

Des travaux de sol et de peinture des salles de classe existantes sont prêts pour cette rentrée. Le coût total de ces travaux, réalisés et financés par le Conseil départemental, s'élève à 820.000 euros.

Quant au site du collège Marguerite-Audoux à Sancoins, il bénéficie d'une restructuration de la demi-pension. Ces travaux engagés répondent aux normes sanitaires actuelles et présentent des espaces de travail satisfaisants. Ces travaux ont démarré en février dernier et devraient être terminés pour la rentrée 2024-2025. D'autres travaux ont déjà été engagés dans ce collège, avec la mise en accessibilité, l'amélioration du clos couvert et la mise en sécurité incendie.

Le budget des travaux sur 2023 s'élève à 1.535 millions d'euros.

Le budget global des travaux s'élève à 4,5 millions d'euros toutes tranches confondues.

CANTON DE DUN-SUR-AURON

VOS ÉLUS



Marie-Pierre RICHER
Conseillère départementale



Didier BRUGÈRE
11^e vice-président
en charge des routes, de l'eau
et de l'environnement



SANTÉ

La téléconsultation désormais possible à Dun-sur-Auron

Depuis janvier, une borne de téléconsultation accueille les patients au sein de la structure France services.

Mais qu'est-ce qu'une borne de téléconsultation ? C'est un dispositif permettant aux patients sans médecin traitant, ceux dont le médecin n'est pas disponible ou dont la demande est urgente, de consulter à distance un médecin généraliste. Cette offre est de nature à répondre, en partie, au problème de désertification médicale. C'est dans cette optique et afin de pallier le manque de médecins que cette borne a été installée. Elle ne remplacera jamais la présence physique d'un médecin nécessaire dans certains cas. Elle peut prendre en charge des maux bénins et des petites blessures et éviter d'engorger les urgences des hôpitaux. Ce dispositif est aussi pratique pour le renouvellement d'ordonnance. Du matériel (thermomètre, stéthoscope, tensiomètre...) permet une analyse réalisée, de l'autre côté de l'écran, par un médecin quelque part en France. Le Conseil départemental a subventionné cette borne à hauteur de 8.640 euros.

C'est la 3^e installation financée par le Département avec Les Aix-d'Angillon et Chezal-Benoît.



Téléconsultation : une solution alternative au cœur des communes

VOTRE AUTOMNE SUR LES ROUTES DU CHER

CARTE DES TRAVAUX ROUTIERS

SÉCURITÉ DES AGENTS DES ROUTES

Respectez les distances

Pour votre sécurité et pour vous assurer de bonnes conditions de circulation, 172 agents d'exploitation de la direction des routes et de la mobilité du Département assurent des tâches d'entretien et d'exploitation sur les 4 604 km de routes départementales : fauchage des accotements à vitesse réduite, peinture au sol, changement de panneaux de signalisation, etc. Ils sont ainsi exposés aux dangers de la circulation.

Pour leur sécurité, adaptez votre conduite et votre vitesse.

Ils vous protègent, alors protégez-les !

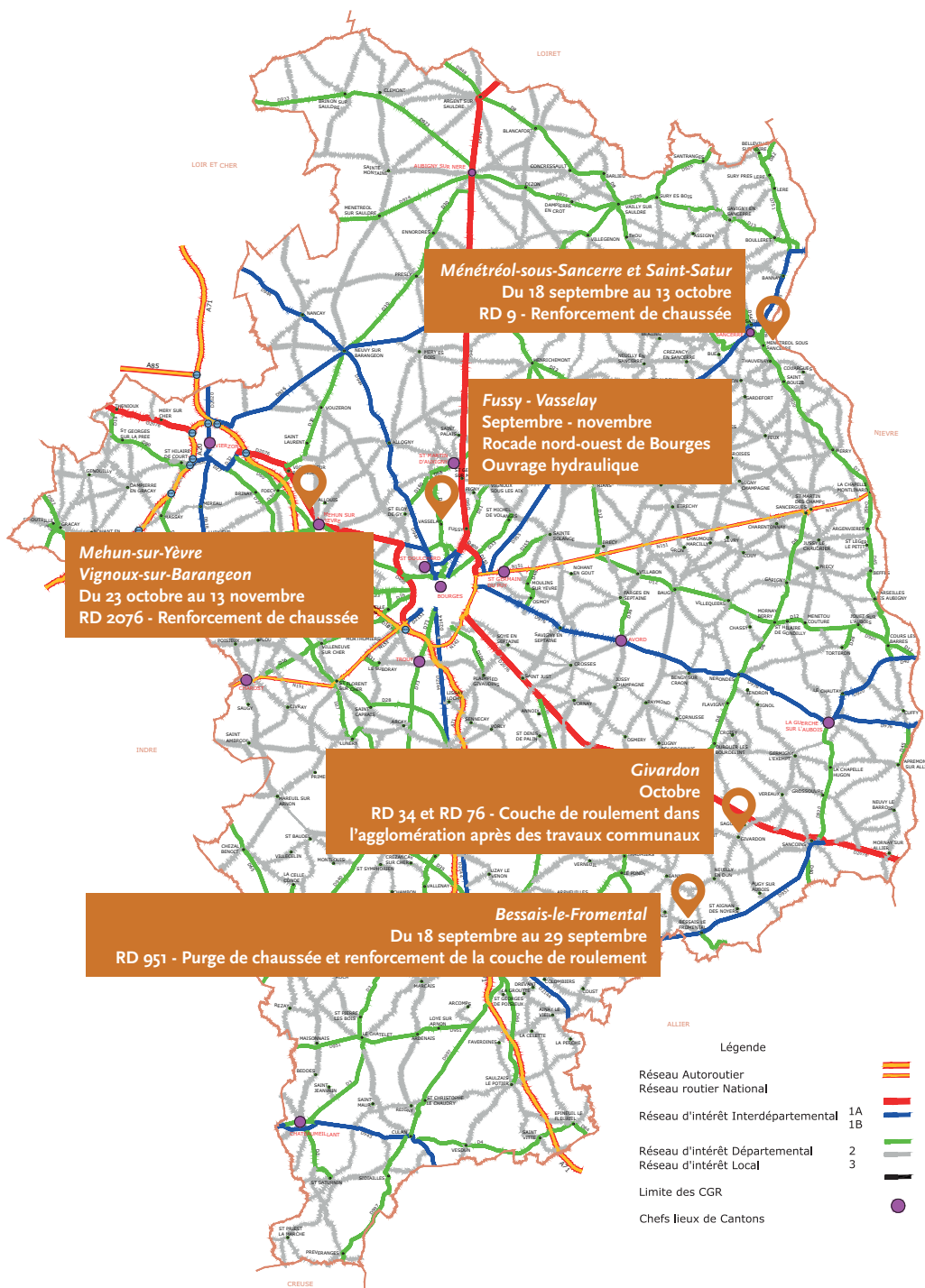


VOS PLANTATIONS AU BORD DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Les règles

Vous souhaitez planter ou bien vous possédez déjà des plantations en bordure de route départementale ? On vous dit tout. Le règlement de la voirie départementale fixe des règles de distance, de hauteur et d'entretien à respecter pour ces plantations, en dehors des agglomérations : les plantations doivent être réalisées à une distance au moins égale à 2 mètres par rapport à la limite du domaine public routier si votre plantation dépasse 2 mètres de haut. Cette distance est ramenée à 0,5 mètre si votre plantation est inférieure à 2 mètres.

En matière d'égouttage, les branchages des plantations, qui surplombent la route, et les racines, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine public par les propriétaires, locataires ou fermiers du terrain. Les haies ne doivent quant à elle pas faire de saillie sur le domaine public.



Retrouvez toutes les informations sur inforoute18.fr

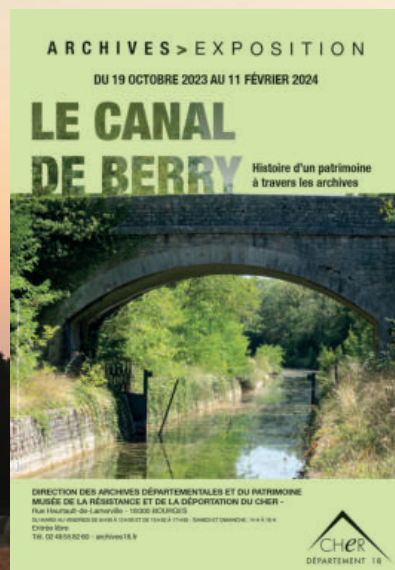


Animations « Bibs en bulles » dans le réseau des bibliothèques du Cher

Une trentaine de bibliothèques du réseau des bibliothèques du Cher, proposent jusqu'au 24 novembre un programme d'animations gratuites et tout public autour de la bande dessinée et du manga.

Expositions, rencontres avec les auteurs, dédicaces...

Retrouvez le programme en détail par commune sur le site lecturepublique18.fr



Archives départementales du Cher

Exposition « Le canal de Berry : histoire d'un patrimoine à travers les archives »

Le canal de Berry figure parmi les constructions les plus emblématiques du Cher au XIX^e siècle. À travers cette exposition, les Archives départementales reviennent sur l'histoire du canal depuis sa création sous le Premier Empire, sur les enjeux économiques et industriels qui ont conditionné son tracé, sur les conditions de sa construction et de son entretien.

Du 19 octobre 2023
au 11 février 2024

Entrée libre

Toutes les informations sur sur le site resistance-deportation18.fr

**rue Heurtault-de-Lammerville
18 000 Bourges**



Animations dans les sites du Département du Cher

Pôle des étoiles à Nançay Exposition :

« Illusions : de l'œil au cerveau »

L'œil est un organe complexe qui capte les images et les transforme en un signal électrique. Cette exposition permet de bien comprendre l'œil et sur des illusions d'optique, pour mieux comprendre comment notre cerveau nous trompe !

poledesetoiles.fr

Lancez-vous dans la trilogie des Berry Explor Games !

Les Explor Games sont des jeux d'aventures scénarisés dont vous êtes les héros ! A découvrir en famille, entre amis ou en équipe.

Participez à une aventure à l'Espace Métal de Grosseuvre, au Village Loisirs de Goule et au Pôle du Cheval et de l'Ane.

Réveillez l'aventurier qui sommeille en vous !

1000lieuxduberry.fr



EXPRESSIONS

CONFORMÉMENT À LA LOI RELATIVE À LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, CES COLONNES S'OUVRENT À L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

AVENIR POUR LE CHER

(Union de la droite, du centre, des indépendants et « sans étiquette »)

UNE MAJORITÉ ENGAGÉE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Face à la pénurie de médecins et au désarroi des habitants du Cher à accéder aux soins, **la majorité départementale s'est engagée à lutter contre la désertification médicale** en renforçant son engagement par des actions concrètes.

En tant que chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Département a mis en place, depuis plusieurs années, des dispositifs spécifiques pour attirer les professionnels de santé dans le Cher en proposant des logements à coût modéré pour les stagiaires de 3^e cycle, en favorisant l'installation par l'octroi de bourses et en contribuant financièrement à la création des maisons de santé pluridisciplinaires.

Dans une volonté de participer à l'effort collectif, **le Département continue de déployer des solutions en proposant de soutenir les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** dans l'installation de bornes de consultations et d'innover par le lancement du cabinet médical itinérant à destination de territoires particulièrement impactés par le manque de médecins.

Par ailleurs, **afin de promouvoir le département auprès des professionnels de santé et de faciliter leur installation, un poste, co-financé par l'Agence régionale de santé et en partenariat avec l'association BGE Cher, de chargé de mission « attractivité médicale », a été créé en 2022.**

La majorité départementale a fait de la lutte contre la désertification médicale une de ses priorités et contribue chaque jour à améliorer l'accès à la santé pour les habitants du Cher.

Président: Richard BOUDET
melanie.celegato@departement18.fr
murielle.trouillot@departement18.fr
Tél. 02 18 15 68 01

OSONS POUR LE CHER

(élus socialistes, divers gauche et apparentés)

DE L'URGENCE D'UNE LOI SUR LE GRAND ÂGE

D'ici à 2030, six millions de français auront plus de 75 ans. Cette évolution majeure de notre démographie pose plusieurs questions qu'il faut urgemment résoudre : Accompagnement des aînés, adaptation de la société, financement des services...

Le report maintes fois annoncé de la loi dite « Grand Âge » démontre qu'aucune volonté politique n'existe aujourd'hui malgré l'ampleur des défis qui restent à relever. Le décalage entre l'urgence de la situation et le silence du Gouvernement ne peut qu'inquiéter. Face aux difficultés sans cesse croissantes de recrutement, face aux problématiques de financement des acteurs de l'aide à domicile ou du reste à charge des familles, ce sont 10 milliards d'euros qui manquent pour garantir à nos aînés leur place dans la société.

Au niveau départemental, nous assistons comme partout ailleurs aux conséquences concrètes de cette inertie avec notamment les associations d'aide à domicile qui rencontrent les unes après les autres des difficultés structurelles mettant en péril des emplois pourtant indispensables à nos territoires notamment ruraux.

Nous appelons la majorité départementale à officiellement militer auprès du Gouvernement et des Parlementaires du Cher en faveur de cette loi devenue indispensable aux défis de la société.

Loin d'être un sujet politique, le vieillissement généralisé de la population demande une mobilisation générale et transpartisan. Il est temps, enfin, d'entendre les besoins de nos aînés, de leurs aidants et des professionnels du secteur.

Président: Hugo LEFELLE
melanie.chapuis@departement18.fr
philippe.fournie@departement18.fr
Tél. 02 48 27 80 44

ENSEMBLE,

MIEUX VIVRE DANS LE CHER

(Communistes, écologistes et partenaires)

RENTRÉE 2023: LE POUVOIR D'ACHAT FACE À LA CRISE CLIMATIQUE ET L'ÉGALITÉ SOCIALE

En cette rentrée 2023, la question du pouvoir d'achat, exacerbée par la crise climatique, la situation sociale précaire et les inégalités de richesses grandissantes, sont au cœur des préoccupations.

La hausse constante des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, en grande partie due à la crise climatique, met à mal le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Pourtant, la réponse du gouvernement reste souvent insuffisante. Nous plaçons pour des mesures immédiates, telles que des aides ciblées aux plus vulnérables et un salaire minimum décent, indexé sur le coût de la vie. Les enjeux du pouvoir d'achat, de la crise climatique, de la situation sociale et du partage des richesses ne peuvent être ignorés.

La Crise Climatique: Un Défi Impératif

La crise climatique est une réalité incontestable qui affecte déjà nos vies. Elle exige des actions immédiates et audacieuses qui permettent de créer des emplois durables, tout en réduisant les émissions de carbone et favoriser les énergies renouvelables.

Situation Sociale et Inégalités: Urgence

Les services publics doivent être renforcés pour garantir un accès équitable à l'éducation, à la santé et à la culture. De plus, il est temps de lutter activement contre les inégalités de revenus en instaurant une fiscalité progressive et en réduisant le poids des grandes fortunes.

Le groupe communiste du Cher est déterminé à travailler main dans la main avec vous, chères citoyennes et chers citoyens, pour bâtir un avenir plus équitable, plus vert et plus prospère pour tous. Ensemble, nous pouvons relever ces défis et créer un avenir meilleur.

Présidente: Delphine PIÉTU
fabien.bernagout@departement18.fr
Tél. 02 48 27 81 70

MARATHON 2CHER

■■■■ BOURGES ■ VIERZON ■■■■

▶ canal de berry

9 JUIN 2024

marathon - semi marathon - 10km



DEVENEZ UN(E) SUPER BÉNÉVOLE!

REJOIGNEZ-NOUS

DEPARTEMENT18.FR/MARATHON

